



VERSAILLES

FICHE D'INSCRIPTION :

MON ANNIVERSAIRE AU MUSEE LAMBINET

Prénom et nom de l'enfant dont on fête l'anniversaire :

Âge fêté :

Date souhaitée :

Créneau horaire souhaité : 14h-16h 16h30 - 18h30

Thème choisi parmi la liste ci-jointe :

Nombre d'enfants :

Nom du parent responsable :

Adresse postale :

.....

Courriel :

Numéro de téléphone portable :

CONDITIONS DE VISITE – MON ANNIVERSAIRE AU MUSEE LAMBINET

Réservation

La réservation d'un anniversaire au musée est **faite à partir de la réception de la fiche d'inscription remplie et signée**. Cette activité est proposée pour **un minimum de 7 participants et un maximum de 12 participants**. La durée de l'activité est de 1h30 de visite ludique suivie de 30 mn de temps de goûter (2h au total).

Tarifs - Règlement

Le tarif est de 105 euros (correspondant à 7 enfants) + 15 euros par enfant supplémentaire (jusqu'à 12 enfants maximum).

Le règlement de la prestation doit être fait en espèces ou par carte bancaire le jour même de votre visite*. Aucune remise ne sera effectuée si le groupe est inférieur à 7 enfants.

Annulation

Toute annulation doit être notifiée par courrier électronique dans les plus brefs délais à activites.musee@versailles.fr

Prestation

Le musée Lambinet ne peut être tenu pour responsable de cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au bon déroulement de la prestation.

Lorsqu'avant la date prévue le musée Lambinet se trouve contraint de modifier la réservation, le groupe peut soit résilier sa réservation soit accepter la modification annoncée par téléphone. Un avenant précise alors celle-ci et sera envoyé par courriel.

Lorsqu'en cours de prestation le Musée Lambinet se trouve dans l'impossibilité de fournir une part des services prévus au bon de réservation, le Musée Lambinet proposera une prestation de remplacement de la prestation prévue.

Le musée Lambinet envoie par courriel des cartons d'invitation à la famille qui réserve, à réception de la fiche d'inscription signée et remplie.

Le gâteau, les bonbons, les boissons, les bougies et la table dressée sont installés par la famille qui accueille sur la table de l'Atelier 1 quart d'heure avant l'heure fixée pour l'invitation. Le musée met à disposition vaisselle, serviettes et nappe.

Il est demandé aux parents de fixer rendez-vous aux invités (pour le début et pour la fin de l'anniversaire) dans le jardin du musée ou bien à l'accueil du musée s'il pleut et en aucun cas dans l'atelier du musée.

Il est demandé à un adulte d'accompagner le groupe et de l'encadrer pendant la visite dans les salles du musée. Pour *Jeu enquête au musée Lambinet*, 2 adultes sont sollicités.

Le médiateur mène l'activité choisie pour l'anniversaire, range avec l'aide des enfants le matériel utilisé dans la salle (atelier et goûter) et assiste au goûter d'anniversaire. Le service du goûter est cependant assuré par les parents qui accueillent.

La famille qui reçoit pour l'anniversaire est responsable des enfants invités dans l'enceinte du musée, et **doit attendre à l'accueil du musée les parents qui doivent récupérer leurs enfants** à la fin de l'anniversaire (L'atelier devra être libéré à l'heure pour permettre au médiateur de ranger et fermer la salle).

Horaires

En cas de retard du groupe, les visites seront, en fonction des disponibilités du conférencier et en fonction des horaires du musée, écourtées ou prolongées. En cas de retard non signalé, le médiateur n'est pas tenu d'attendre le groupe plus de 30 minutes.

En cas de nécessité, j'autorise le médiateur à prévenir le SAMU ou les pompiers et à faire conduire mon enfant à l'hôpital le plus proche.

☐ **J'autorise le musée à utiliser mes données pour me transmettre des informations relatives à ses activités.**

Date et signature précédée de la mention « bon pour accord »

* Le tarif valable pour l'année en cours, est susceptible d'être modifié légèrement en janvier de l'année suivante lors du vote du conseil municipal.